

LES TROIS REGLES « FONDAMENTALES »

Beaucoup d'observateurs reprochent aux théories économiques d'être abscones, truffées d'équations sibyllines et de statistiques hétéroclites (et souvent biaisées). J'ai voulu, à l'occasion de cette « rentrée », formuler une analyse économique assez générale, mais applicable à la plupart des contextes, y compris le nôtre. Elle s'articule autour de trois règles qui me paraissent incontournables.

Règle n° 1 : corrélation forte entre démographie et croissance

Toutes les études historiques soulignent l'importance de la relation entre ces deux variables. Au Moyen-Age, la dépopulation provoquée par les épidémies a entraîné des récessions économiques durables (cf. la Grande Peste au milieu du XIV^{ème} siècle). De même, le dix-neuvième siècle a connu une croissance faible (environ 1 % en moyenne), dans la mesure où la mortalité infantile, très forte, a limité l'accroissement de la population mondiale. Inversement, la progression du PIB mondial depuis 1945 a accompagné une hausse record de la démographie, en particulier dans les pays émergents.

Aujourd'hui, la règle continue à se vérifier. Le Japon, dont la population diminue depuis 20 ans, a connu une situation quasi-déflationniste, alors que dans le même temps l'Afrique, en excédent démographique substantiel, bénéficie d'un taux de croissance économique de 5 % en moyenne. L'Amérique Latine et l'Asie présentent les mêmes caractéristiques, tandis que l'Europe, Russie comprise, entre dans un « hiver » démographique. La France, qui représente une exception grâce à son taux de natalité supérieur, n'en profite pas malheureusement, pour d'autres raisons (cf. règle n° 2). Quant à la Chine, elle a surfé sur une croissance démographique très favorable entre 1945 et 1980, qui s'est ralentie dans les décennies suivantes, avant de s'inverser à partir de 2020 ; en conséquence, la croissance chinoise est appelée à diminuer prochainement, passant de 11 % en 2010 à 8 % aujourd'hui et 3 % en 2030.

Règle n° 2 : L'économie libérale est plus efficace globalement que l'économie administrée

Là encore, la vision historique peut en témoigner. Il suffit de comparer les Etats-Unis et l'U.R.S.S. entre 1920 et 1990, en particulier la période 1970-1990, de façon à écarter les répercussions de la Seconde Guerre Mondiale.

Plus récemment, les exemples de Cuba, de la Corée du Nord et de L'Algérie ne plaident pas en faveur du modèle étatique. La Chine est un cas particulier, où le libéralisme économique coexiste avec une gouvernance politique restée centralisée. Néanmoins, les performances récentes de l'économie chinoise coïncident bien avec une période de libéralisation économique : entrée à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), ouverture aux investissements étrangers, rétablissement partiel du droit de propriété, etc.

D'un point de vue statistique, il semblerait que les pays qui subissent un taux de prélèvements fiscaux et sociaux élevé, ainsi qu'une proportion excessive de dépenses publiques par rapport au PIB, réussissent moins bien que les autres pays, plus libéraux. Ainsi la France, avec des taux respectifs de 46 % de prélèvements et de 57 % des dépenses publiques, double record parmi les pays industrialisés notables, présente des résultats moins bons (ou plus mauvais) que ses partenaires que sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Sans réformes de notre part, il n'y a aucune raison que les performances s'améliorent.

Règle n° 3 : Les inégalités sociales ne doivent être ni trop fortes, ni trop faibles

Si elles sont trop fortes, elles empêchent la redistribution du pouvoir d'achat et donc la consommation, part importante du PIB. Si elles sont trop faibles, elles provoquent une aversion de la population pour l'initiative entrepreneuriale et donc l'innovation, entraînant rapidement une stagnation économique.

Pour illustrer le premier cas, il suffit de mentionner les régimes autoritaires où une petite coterie confisque le pays à son seul profit, tout en pratiquant une politique d'autarcie avec fermeture des frontières. Comme illustrations de ce cas de figure, on pourra citer pêle-mêle la Corée du Nord, Cuba

(déjà mentionnés dans la règle n° 1), mais également le Myanmar, avant l'ouverture récente, le Zimbabwe, l'Argentine sous la junte militaire. On peut aussi penser que le faible taux de croissance qu'a connu l'Europe au XIXème siècle s'explique en partie par les fortes inégalités sociales subies à cette époque.

Pour ce qui est de « l'égalitarisme », les conséquences sont aussi désastreuses : l'U.R.S.S., la Chine sous Mao, sont bien sûr des exemples connus. On pourrait rajouter, mais à un moindre degré, la Suède entre 1945 et 1990 (elle détenait les taux les plus élevés de prélèvements et de dépenses publiques) ou la Grande-Bretagne avant l'arrivée de Margaret Thatcher.

C'est ce que le livre de Thomas Piketty, récemment publié (« Le Capital au XXIème siècle »), omet de dire : les inégalités s'expliquent en grande partie par l'émergence de nouveaux entrepreneurs (Bill Gates, Steve Jobs) qui ont certes fait fortune, mais ont pris d'énormes risques pour développer de nouvelles industries, qui font travailler des millions de salariés et dont bénéficient des milliards de consommateurs. Il est sain, économiquement, que la prise de risque soit rémunérée. D'ailleurs, on ne parle jamais des entrepreneurs qui ont échoué à créer de nouvelles entreprises, en s'endettant et parfois en perdant tout leur patrimoine. Selon une étude du Crédit Suisse, seul 8 % des 600 milliardaires apparaissant dans le classement 2001 l'étaient encore en 2011. Enfin ajoutons que Thomas Piketty, oublie de prendre en compte, quand cela l'arrange, l'impact de la fiscalité et de raisonner en termes de revenus et de patrimoine nets. De toutes façons, il est très difficile d'identifier quel est le niveau d'inégalité sociale et économique optimal d'un point de vue global, dans les limites d'un Etat. Tous les critères d'efficacité économique démontrent cependant que les Etats-Unis de Reagan ont été plus performants que l'Union Soviétique de Brejnev.

En combinant ces trois règles, il est possible de définir un cheminement « idéal » : une démographie positive, source de croissance récurrente, dans un cadre relativement libéral, qui favorise l'initiative individuelle et ne confisque pas les fruits de la réussite. Souhaitons que nos gouvernements entendent ce message !

Bernard Marois